



This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (PDF) هذه النسخة الإلكترونية نقلًا من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

# STATISTIQUES GÉNÉRALES

DE LA

# RADIOTÉLÉGRAPHIE

DRESSÉES

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

PAR LE

**BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE**

Années 1926 et 1927



**BERNE**

BUREAU INTERNATIONAL DE L'UNION TÉLÉGRAPHIQUE

1930

























## Statistiques radiotélégraphiques

Objets de la statistique	Union des Républiques Soviétiques Socialistes				Yougoslavie		Zanzibar	
	1926		1927		1926		1926	
	Stations côtières <sup>4)</sup>	Stations de bord <sup>4)</sup>	Stations côtières <sup>4)</sup>	Stations de bord <sup>4)</sup>	Stations côtières	Stations de bord	Stations côtières	Stations de bord
<b>I. Stations.</b>								
Nombre des stations:								
a) des Administrations d'Etat	33 <sup>1)</sup>	110	36 <sup>1)</sup>	123	2	—	2	—
b) des Compagnies privées ou des particuliers	—	—	—	—	—	41	—	—
<b>Total</b>	<b>33<sup>2)</sup></b>	<b>110</b>	<b>36<sup>2)</sup></b>	<b>123</b>	<b>2</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>—</b>
Ces stations comprennent:								
a) stations ouvertes à la correspondance publique générale	22	99	25	107	2	41	2	—
b) stations ouvertes à la correspondance publique restreinte	—	—	—	—	—	—	—	—
c) stations ouvertes exclusivement à la correspondance officielle	11	11	11	16	—	—	—	—
d) stations ouvertes à la correspondance d'intérêt privé	—	—	—	—	—	—	—	—
e) stations ouvertes à la correspondance particulière	—	—	—	—	—	—	—	—
f) stations radiogoniométriques	—	—	—	—	—	—	—	—
g) radiophares	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>110</b>	<b>36</b>	<b>123</b>	<b>2</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>—</b>
D'autre part, les stations de bord comprennent:								
a) stations ayant un service permanent (1 <sup>re</sup> catégorie)	5	—	6	—	2	—	—	—
b) stations ayant un service de durée limitée (2 <sup>e</sup> catégorie)	13	—	13	—	—	—	—	—
c) stations n'ayant pas de vacations déterminées (3 <sup>e</sup> catégorie)	92	—	104	—	39	—	—	—
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>—</b>	<b>123</b>	<b>—</b>	<b>41</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>II. Dispositifs d'émission.</b>								
1 <sup>o</sup> à ondes amorties	a) excitation ordinaire (émission ronflante)		—		—		2	
	b) excitation par choc (émission musicale)		—		4		—	
	24	92	24	113	—	—	—	—
2 <sup>o</sup> à ondes entretenues	a) étincelles (éclateur rotatif, etc.)		—		2		37	
	b) alternateur		—		—		—	
	3	10	6	10	—	—	1	—
	c) lampes thermoioniques		—		—		—	
	d) arc		—		—		—	
<b>III. Dépenses de premier établissement.</b>								
1 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement (en main-d'œuvre, bâtiments et matériel) antérieures à l'année courante	—				26 400 000 <sup>1)</sup>		—	
2 <sup>o</sup> Dépenses de premier établissement de l'année courante:	—				—		—	
a) main-d'œuvre	—				—		—	
b) bâtiments	—				—		—	
c) matériel	—				523 665 <sup>1)</sup>		—	
<b>Total</b>	—				<b>26 923 665<sup>1)</sup></b>		<b>—</b>	
<b>IV. Personnel.</b>								
1 <sup>o</sup> Personnel du service de direction, en général	15	—	11	—	1	—	2	—
2 <sup>o</sup> Personnel d'exploitation:	a) fonctionnaires supérieurs		30		3		—	
	33	—	145	—	12	—	1	—
b) fonctionnaires d'exploitation des stations	141	133	93	—	8	—	5	—
c) autre personnel	148	—	—	—	—	—	—	—
<b>V. Trafic.</b>								
1 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations côtières, à destination de navires de toute nationalité:	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		96 739		111 582		12	
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—		—		2	
2 <sup>o</sup> Radiotélégrammes reçus par les stations côtières, en provenance de navires de toute nationalité:	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		115 545		122 554		233	
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—		—		4	
3 <sup>o</sup> Radiotélégrammes transmis par les stations de bord, à des navires de toute nationalité (non compris les radiotélégr transmis en transit):	a) radiotélégrammes soumis à la taxe		29 000		—		—	
	b) radiotélégrammes exempts de la taxe		—		—		—	
<b>Total</b>	<b>241 284</b>		<b>234 136</b>		<b>251</b>		<b>7 125</b>	
<b>VI. Dépenses d'exploitation.</b>								
a) Personnel	Roubles-or		Roubles-or		Dinars		Livres sterling	
b) Locaux	63 647 <sup>2)</sup>		75 805,85 <sup>3)</sup>		95 080 <sup>1)</sup>		1 165	
c) Matériel	5 347 <sup>2)</sup>		6 311,7 <sup>3)</sup>		—		242	
d) Dépenses diverses	10 489 <sup>2)</sup>		11 898,34 <sup>3)</sup>		312 400 <sup>1)</sup>		1 056	
	2 418 <sup>2)</sup>		82,7 <sup>3)</sup>		41 000 <sup>1)</sup>		—	
<b>Total</b>	<b>81 901<sup>2)</sup></b>		<b>94 098,59<sup>3)</sup></b>		<b>448 480<sup>1)</sup></b>		<b>2 463</b>	
<b>VII. Recettes.</b>								
a) Produit des radiotélégrammes	taxe côtière		—		Dinars		Roupiés	
	taxe de bord		—		19 767		7 778	
	taxe télégraphique		—		2 306		—	
b) Recettes diverses	—		—		—		—	
<b>Total</b>	<b>—</b>		<b>—</b>		<b>22 073</b>		<b>7 778</b>	

## comparatives de 1926 et 1927.

Observations
<b>Afrique du Sud (Union de 1').</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — <sup>3)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne les stations de bord.
<b>Afrique occidentale française.</b> — <sup>1)</sup> Marins de l'Etat.
<b>Allemagne.</b> — <sup>1)</sup> Les services postal, télégraphique et téléphonique étant fusionnés, et l'exploitation des stations radiotélégraphiques privées et autres étant réunie à d'autres exploitations, aucun chiffre ne peut être fourni.
<b>Angola.</b> — <sup>1)</sup> En outre, 8 stations fixes à l'intérieur. — <sup>2)</sup> Le service radiotélégraphique étant fusionné avec d'autres services, aucune indication précise ne peut être fournie.
<b>Australie (Fédération).</b> — <sup>1)</sup> Les renseignements qui figurent sous ce titre se rapportent à la Fédération australienne, aux Iles de l'Amirauté, à la Nouvelle-Guinée britannique, aux Iles Marshall et à la Nouvelle-Irlande. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.
<b>Bahama (Iles).</b> — <sup>1)</sup> Dont 49.9.3 pour la main-d'œuvre, 563.8.10 pour les bâtiments et 49.6.0 pour le matériel.
<b>Belgique.</b> — <sup>1)</sup> Dépenses effectuées par l'Etat (budget de la Marine en ce qui concerne les stations de bord). — <sup>2)</sup> Agents des compagnies privées. Les attributions dirigeantes relatives au service de la radiotélégraphie de l'Etat sont exercées par des fonctionnaires qui s'occupent, en ordre principal, de la télégraphie ordinaire. — <sup>3)</sup> Agents de l'Etat. — <sup>4)</sup> Dont 2 agents de l'Etat. — <sup>5)</sup> Dont 9 agents de l'Etat. — <sup>6)</sup> Agents de compagnies privées. L'entretien des stations de bord de l'Etat est assuré par le personnel ouvrier attaché aux stations côtières. — <sup>7)</sup> Dont 130 950 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — <sup>8)</sup> Dépenses effectuées par l'Etat. Ne comprennent ni les charges d'amortissement ni l'intérêt des capitaux de premier établissement. — <sup>9)</sup> Pour les radiotélégrammes échangés entre les stations côtières et les paquebots de l'Etat, il n'existe ni taxe côtière ni taxe de bord spéciales. Ces radiotélégrammes sont soumis à une taxe maritime totale. — <sup>10)</sup> Recette nette au profit de l'Etat. — <sup>11)</sup> Dont 200 francs belges au profit de l'Etat. — <sup>12)</sup> Dont 170 931 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — <sup>13)</sup> Dont 4854 francs belges pris en charge par le Service de la Marine. — <sup>14)</sup> Dont 181 francs belges au profit de l'Etat.
<b>Bolivie.</b> — <sup>1)</sup> 13 stations fixes ouvertes à la correspondance publique générale. Ces stations appartiennent à l'Etat. 11 d'entre elles émettent sur ondes amorties (excitation par choc) et 2 sur ondes amorties (lampes thermoioniques). Le personnel affecté au service de ces stations compte 1 fonctionnaire du service de direction et 30 fonctionnaires d'exploitation.
<b>Brésil.</b> — <sup>1)</sup> Propriété de l'Etat. — <sup>2)</sup> La correspondance publique est admise en faveur de l'équipage.
<b>Cameroun.</b> — <sup>1)</sup> Par suite d'avarie de son groupe d'alimentation, Douala a été fermée à tout service d'émission depuis le mois de mai 1926.
<b>Canada.</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Stations ouvertes à la correspondance radiotéléphonique. — <sup>3)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — <sup>4)</sup> Type A 1. — <sup>5)</sup> Type A 2. — <sup>6)</sup> Type A 3. — <sup>7)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.
<b>Cap-Vert (Iles du).</b> — <sup>1)</sup> En outre, les radiotélégrammes suivants ont passé, dans le service interne, par les stations de cette Colonie: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 12 002; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 2089. Enfin les radiotélégrammes suivants du service international ont transité par les stations des Iles du Cap-Vert: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 1672; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 137, c'est-à-dire un total de 15 900 radiotélégrammes représentant la somme de 257 580,73 escudos. — <sup>2)</sup> En outre, les radiotélégrammes suivants ont passé dans le service interne, par les stations de cette Colonie: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 16 505; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 2757. Enfin les radiotélégrammes suivants du service international ont transité par les stations des Iles du Cap-Vert: a) radiotélégrammes soumis à la taxe 3399; b) radiotélégrammes exempts de la taxe 466, c'est-à-dire un total de 23 127 radiotélégrammes.
<b>Ceylan.</b> — <sup>1)</sup> Le service radioélectrique étant fusionné avec les services postal, télégraphique et téléphonique, aucune indication ne peut être fournie.
<b>Congo belge.</b> — <sup>1)</sup> La station côtière du Congo belge est actuellement exploitée par l'Etat. — <sup>2)</sup> Les dépenses de premier établissement et d'exploitation sont confondues avec celles qui se rapportent aux autres stations du réseau radiotélégraphique de la Colonie.
<b>Côte d'Or.</b> — <sup>1)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Exercice du 1 <sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928.

## Statistiques radiotélégraphiques comparatives de 1926 et 1927.

## Observations

**Côte française des Somalis.** — <sup>1)</sup> Aucune indication précise ne peut être fournie, vu la fusion des services des Postes, Télégraphes et Téléphones. — <sup>2)</sup> La station côtière Djibouti T. S. F., outre le trafic avec les navires en mer, assure la liaison de la Colonie avec les câbles de l'Eastern Telegraph par l'intermédiaire de la station Aden Radio. Djibouti T. S. F. est également en relation directe avec les postes Berbera Radio et Zeilah (Somalie britannique). — <sup>3)</sup> Le déficit d'exploitation n'est qu'apparent. En effet, les dépenses de personnel et de matériel sont balancées par les recettes du service radiotélégraphique et, en outre, par les recettes du service télégraphique pour les échanges avec les stations Aden Radio, Berbera Radio et Zeilah dont le montant annuel est d'environ 200 000 francs français. — <sup>4)</sup> Indépendamment de son service avec les navires, la station côtière Djibouti T. S. F. assure un trafic assez intense avec la station Aden Radio pour l'écoulement du trafic commercial de la Colonie. En 1927, ce trafic a été de: Transmission: 5631 télégrammes privés, représentant 39 433 mots; 82 télégrammes officiels, représentant 5631 mots. Produit des télégrammes: 126 745,50 francs français. Réception: 6422 télégrammes privés, représentant 44 253 mots; 123 télégrammes officiels, représentant 3937 mots. Produit des télégrammes: 138 664,50 francs français.

**Curaçao.** — <sup>1)</sup> Télégrammes transmis aux stations côtières 14 986; télégrammes reçus des stations côtières 14 296.

**Danemark.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — <sup>3)</sup> 32 stations côtières, fixes et d'aéronef, dont 10 stations côtières. — <sup>4)</sup> Dont 6 stations sont également radiophares. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Dantzig (Ville libre de).** — <sup>1)</sup> Exploitée par l'Administration des Postes et des Télégraphes de la Ville libre de Dantzig. — <sup>2)</sup> Exploitées par la « Deutsche Betriebsgesellschaft für drahtlose Telegrafie », à Berlin. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>4)</sup> Personnel chargé en même temps d'autres fonctions.

**Égypte.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Station côtière Alexandrie Radio. — <sup>3)</sup> Station côtière Port Sudan Radio. — <sup>4)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928.

**Equateur.** — <sup>1)</sup> Directeur général et Inspecteur général. — <sup>2)</sup> Chefs de poste et opérateurs. — <sup>3)</sup> Messagers, etc. — <sup>4)</sup> Combustible. — <sup>5)</sup> Service intérieur de correspondance publique. — <sup>6)</sup> 1 franc-or = 0,96<sub>5</sub> sucre. — <sup>7)</sup> En 1927, les radiotélégrammes transmis sur le réseau intérieur ont bénéficié de la franchise de taxe. L'application du tarif intérieur n'a eu lieu qu'à partir de 1928.

**Estonie.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées. — <sup>3)</sup> En outre, il y a la station fixe d'Haapsalu, appartenant à l'Administration d'Etat et ouverte à la correspondance publique générale. — <sup>4)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>5)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928.

**Etablissements français de l'Océanie.** — <sup>1)</sup> Dépenses réparties au prorata du trafic télégraphique et radiotélégraphique assuré par les stations de t. s. f. Dépenses totales 160 314 francs français. — <sup>2)</sup> Recettes totales des stations fixes et côtières 217 861 francs français. — <sup>3)</sup> Dépenses réparties au prorata du trafic télégraphique et radiotélégraphique assuré par les stations de t. s. f. Dépenses totales 245 573 francs français. — <sup>4)</sup> Recettes totales des stations fixes et côtières 321 593 francs français. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Finlande.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> 1 franc-or = 8 marks finnois. — <sup>3)</sup> Aucune indication concernant les dispositifs d'émission des 11 stations à bord des navires de guerre ne peut être fournie.

**France.** — <sup>1)</sup> Il n'est pas possible de donner le nombre de fonctionnaires de direction qui s'occupent des stations côtières en raison de la fusion des services postaux, télégraphiques et téléphoniques. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Gambie (Bathurst).** — <sup>1)</sup> Y compris les dépenses relatives à la correspondance entre stations fixes.

**Gilbert et Ellice (Iles).** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 1925 au 30 juin 1926.

**Grande-Bretagne.** — <sup>1)</sup> Dont 2 stations effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>2)</sup> En outre, 2 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>3)</sup> Les stations de bord mentionnées sous 2° c) font aussi usage du système à étincelles et sont, par conséquent, mentionnées sous 1° b). — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>5)</sup> Le personnel employé dans le service radiotélégraphique des stations côtières étant occupé à d'autres travaux d'une importance considérable et variée, il n'est pas possible de fournir un chiffre quelconque sous ce titre. Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — <sup>6)</sup> Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — <sup>7)</sup> Aucune indication distincte du service entre points fixes (stations fixes) ne peut être fournie pour le service entre les navires et la côte. Les compagnies radiotélégraphiques exploitant les stations de bord ne peuvent pas fournir de renseignements sous ce titre. — <sup>8)</sup> Dont 3 stations effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>9)</sup> En outre, 3 stations comprises dans le nombre indiqué sous a) effectuent aussi le service radiogoniométrique. — <sup>10)</sup> Les renseignements relatifs aux systèmes d'émission employés par les 637 stations de bord contrôlées par l'Etat ne peuvent être fournis.

# Statistiques radiotélégraphiques comparatives de 1926 et 1927.

## Observations

**Guyane française.** — <sup>1)</sup> 2 stations fixes, Régina et S. Georges, qui ne constituent qu'une extension du réseau télégraphique. — <sup>2)</sup> Dépenses globales faites par le service radiotélégraphique et pour les communications entre stations fixes. La répartition entre ces deux catégories de dépenses n'a pu être établie. — <sup>3)</sup> 4 stations fixes: Régina, S. Georges, S. Laurent et Sinnamary, qui ne constituent qu'une extension du réseau télégraphique.

**Indes britanniques (Office indien).** — <sup>1)</sup> Dont 3 correspondent aussi avec des stations fixes. — <sup>2)</sup> Stations radiogoniométriques expérimentales à Karachi et à Calcutta. — <sup>3)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Indes britanniques (Office indo-européen).** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928.

**Indes néerlandaises. — 1926.** — <sup>1)</sup> Dont 2 stations relevant du Département de la Guerre et 2 du Département de la Marine, tandis qu'une station (ouverte à la correspondance fixe inter-insulaire et internationale) effectue la transmission des télégrammes « à longue distance ». — <sup>2)</sup> Y compris 9 stations qui assurent le trafic inter-insulaire. — <sup>3)</sup> En outre 1 station fixe. — <sup>4)</sup> Pour 13 stations de bord la correspondance publique est autorisée seulement pour l'équipage. — <sup>5)</sup> Le chiffre de la dernière statistique a été déduit de l'amortissement de l'année 1926. — <sup>6)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones utilisées pour l'échange de la correspondance avec les navires en mer. — <sup>7)</sup> Ce chiffre est déjà compris dans la statistique *télégraphique*. — <sup>8)</sup> Le total des dépenses de premier établissement des stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones jusqu'au 31 décembre 1926 s'élève à 7 877 904 florins. — <sup>9)</sup> Le total des dépenses d'exploitation de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1926 s'élève à 3 161 544 florins. — <sup>10)</sup> Seulement des stations côtières. — <sup>11)</sup> Le total des recettes de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1926 s'élève à 1 467 957 florins.

— **1927.** — <sup>1)</sup> Dont 1 station relevant du Département de la Guerre et 2 du Département de la Marine, tandis qu'une station (ouverte à la correspondance fixe inter-insulaire et internationale) effectue la transmission des télégrammes « à longue distance ». — <sup>2)</sup> Y compris 11 stations qui assurent aussi le trafic inter-insulaire. — <sup>3)</sup> En outre 7 stations fixes des administrations d'Etat et 1 station fixe des compagnies privées. — <sup>4)</sup> Le chiffre de la dernière statistique a été déduit de l'amortissement de l'année 1927. — <sup>5)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones utilisées pour l'échange de la correspondance avec les navires en mer. — <sup>6)</sup> Ce chiffre est déjà compris dans la statistique *télégraphique*. — <sup>7)</sup> Le total des dépenses de premier établissement des stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones jusqu'au 31 décembre 1927 s'élève à 6 919 226 florins. — <sup>8)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières et aux stations fixes du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones (excepté la station Malabar). — <sup>9)</sup> Le total des dépenses d'exploitation de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1927 s'élève à 4 331 450 florins. — <sup>10)</sup> Seulement des stations côtières. — <sup>11)</sup> Le total des recettes de toutes les stations radiotélégraphiques du service des Postes, des Télégraphes et des Téléphones pour l'année 1927 s'élève à 1 964 570 florins.

**Indes occidentales britanniques (Stations du Pacific Cable Board).** — <sup>1)</sup> Ce chiffre comprend 3 stations assurant le service avec les stations fixes. — <sup>2)</sup> Ces chiffres comprennent le personnel affecté aux stations fixes. — <sup>3)</sup> Ces chiffres signifient le nombre de mots. — <sup>4)</sup> Approximativement.

**Indochine française.** — <sup>1)</sup> En outre, il existe 9 postes terrestres. — <sup>2)</sup> Dont 7 effectuent un service avec des stations fixes. — <sup>3)</sup> Les stations côtières indochinoises n'ayant pas un budget spécial et la plupart d'entre elles assurant non seulement un service côtier, mais un service entre stations fixes, il est impossible d'indiquer exactement le personnel employé au service côtier et les dépenses relatives à ce service. — <sup>4)</sup> Emission musicale.

**Irlande (Etat libre d').** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Italie (Métropole).** — <sup>1)</sup> Etant donné les fréquents changements qui se sont produits dans l'état du personnel et dans les installations, aucune indication ne peut être fournie.

**Japon, Archipel de la Mer du Sud sous le mandat du Japon, Chosen, Territoire loué de Kwantoung, Sakhalin japonais, Taiwan.** — <sup>1)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Année budgétaire du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — <sup>3)</sup> Les services postal, télégraphique, téléphonique et radiotélégraphique étant fusionnés, les données relatives exclusivement au service radiotélégraphique ne peuvent être indiquées. — <sup>4)</sup> En outre un ingénieur supérieur qui s'occupe en même temps d'autres travaux. — <sup>5)</sup> Y compris 13 671 yen revenant à la station radiotélégraphique de Riusan transférée de l'autorité militaire.

**Kenya.** — <sup>1)</sup> 3 fonctionnaires supérieurs sont chargés en même temps de l'exploitation des stations. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

## Statistiques radiotélégraphiques comparatives de 1926 et 1927.

## Observations

**Lettonie.** — <sup>1)</sup> Année financière du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Pour la réception des radiotélégrammes seulement. — <sup>3)</sup> 1 lats = 1 franc-or. — <sup>4)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>5)</sup> Agents de l'Etat subordonnés à la Direction Générale des Postes et des Télégraphes. — <sup>6)</sup> Personnel d'exploitation: fonctionnaires supérieurs 3, fonctionnaires d'exploitation des stations 28 et autre personnel 2. Les fonctionnaires s'occupent non seulement de l'échange des télégrammes avec des stations de bord, mais aussi de celui avec d'autres stations côtières. — <sup>7)</sup> L'exploitation radiotélégraphique étant réunie à d'autres exploitations, le montant des dépenses ne peut être indiqué.

**Madagascar et Dépendances.** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie. — <sup>2)</sup> Opérateurs et mécaniciens indigènes.

**Martinique.** — <sup>1)</sup> Stations des administrations locales. — <sup>2)</sup> Station réceptrice de correspondance publique générale. — <sup>3)</sup> Onde courte. — <sup>4)</sup> Autre personnel détaché aux stations pour le service de la liaison et les comptes. — <sup>5)</sup> En tenant compte des télégrammes transmis à la Guyane française, à la Guadeloupe, à S. Martin et aux Indes occidentales britanniques, le nombre des radiotélégrammes transmis est de 2617. — <sup>6)</sup> En tenant compte des télégrammes reçus de la Guyane française, de la Guadeloupe, de Croix d'Hins, de S. Martin et des Indes occidentales britanniques, le nombre total des radiotélégrammes reçus est de 8583. — <sup>7)</sup> Le montant des recettes, y compris celles provenant du trafic échangé avec les stations précitées, est de 266 551,79 francs français, dont 141 168,32 francs français reçus de Croix d'Hins. — <sup>8)</sup> Station réceptrice à cadre orientable.

**Maurice (Ile).** — <sup>1)</sup> Aucune indication ne peut être fournie étant donné que la station a été établie par l'Amirauté. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie en ce qui concerne la station de bord. — <sup>3)</sup> Effectif en juin 1929.

**Mexique.** — <sup>1)</sup> Le total des dispositifs d'émission n'est pas identique à celui des stations côtières en service, parce que 5 de ces dernières étant équipées en ondes amorties ont des dispositifs différents des ondes entretenues. — <sup>2)</sup> En outre, 7 stations radiotélégraphiques établies à l'intérieur du pays et ouvertes à la correspondance publique générale sont considérées comme auxiliaires du réseau télégraphique. — <sup>3)</sup> La Direction générale ne peut indiquer ni le montant des frais de premier établissement des stations de bord, ni l'effectif du personnel supérieur, ni les frais d'entretien des stations de bord. — <sup>4)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

**Mozambique.** — <sup>1)</sup> Ne sont mentionnées que les stations qui échangent réellement du trafic avec les navires. — <sup>2)</sup> Ne sont mentionnés que les radiotélégrammes échangés entre les stations de cette Administration et les navires de toutes nationalités.

**Norvège. — 1926.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 1926 au 30 juin 1927. — <sup>2)</sup> Dont 3 effectuent aussi le service radiogoniométrique et 4 assurent aussi le trafic régulier avec d'autres stations côtières. — <sup>3)</sup> 3 stations ont aussi des transmetteurs tubes mentionnés sous c). — <sup>4)</sup> Etant donné que 3 stations sont construites dans d'autres buts que le service côtier, les dépenses d'établissement sont plus élevées que pour la construction de stations destinées exclusivement au service côtier. On peut estimer à 1 335 000 couronnes les dépenses affectant uniquement les stations côtières. — <sup>5)</sup> Aucune station de bord n'étant la propriété de l'Etat ou exploitée par les télégraphes d'Etat, cette indication ne peut être fournie. — <sup>6)</sup> Pour les stations qui assurent d'autres services en plus du service côtier, les dépenses ont été ramenées au montant de ce qu'aurait coûté estimativement le service côtier seul.

— **1927.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> juillet 1927 au 30 juin 1928. — <sup>2)</sup> Dont 3 effectuent aussi le service radiogoniométrique et 4 assurent aussi le trafic régulier avec d'autres stations côtières. — <sup>3)</sup> 5 stations ont aussi des transmetteurs tubes mentionnés sous c). — <sup>4)</sup> Etant donné que 3 stations sont construites dans d'autres buts que le service côtier, les dépenses d'établissement sont plus élevées que pour la construction de stations destinées exclusivement au service côtier. On peut estimer à 1 388 300 couronnes les dépenses affectant uniquement les stations côtières. — <sup>5)</sup> Aucune station de bord n'étant la propriété de l'Etat ou exploitée par les télégraphes d'Etat, cette indication ne peut être fournie. — <sup>6)</sup> Pour les stations qui assurent d'autres services en plus du service côtier, les dépenses ont été ramenées au montant de ce qu'aurait coûté estimativement le service côtier seul. — <sup>7)</sup> Produit des radiotélégrammes, taxe côtière et taxe télégraphique: 173 900 couronnes norvégiennes; recettes diverses, 6400 couronnes norvégiennes; produit des radiotélégrammes, taxe de bord: 240 900 francs-or.

**Nouvelle-Calédonie et Dépendances.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière. — <sup>2)</sup> La station assure également un service journalier avec les stations fixes Brisbane, Sydney, Suva et Port Vila pour le trafic dont les recettes ont atteint le chiffre de 151 689,26 francs français.

**Nouvelle-Zélande.** — <sup>1)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1926 au 31 mars 1927. — <sup>2)</sup> Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — <sup>3)</sup> Non compris 3 navires de guerre.

**Pays-Bas.** — <sup>1)</sup> Navires de guerre (non compris les navires auxiliaires, les balayeurs de mines, les sous-marins et les torpilleurs). — <sup>2)</sup> La correspondance publique peut être admise s'il n'y a pas de correspondance officielle. — <sup>3)</sup> Bateaux-phares. — <sup>4)</sup> Dont 19 stations de bord exploitées par la Nederlandsche Telegraaf Maatschappij « Radio-Holland », Amsterdam. Ces stations munies d'une installation à lampes thermoioniques ont en outre une installation à ondes amorties et sont aussi comprises dans le nombre indiqué sous II 1<sup>o</sup> b). — <sup>5)</sup> Y compris 95 187,64 florins pour une station à ondes entretenues (valve) destinée en même temps à d'autres fonctions dans le service radiotélégraphique. — <sup>6)</sup> Aucun renseignement ne peut être fourni sur les dépenses

# Statistiques radiotélégraphiques comparatives de 1926 et 1927.

## Observations

des exploitations privées. — 7) Non compris le personnel de l'Administration centrale des télégraphes dont aucune indication ne peut être fournie, les services télégraphique, radiotélégraphique et téléphonique étant fusionnés. — 8) Non compris le personnel de la Marine de guerre. — 9) Ce chiffre se rapporte à 376 stations de bord. — 10) Aucun renseignement ne peut être fourni sur les recettes des exploitations privées. — 11) 1 franc-or = 0,48 florin. — 12) Dont 3 stations de la Marine de guerre et 22 stations exploitées par la Nederlandsche Telegraaf Maatschappij « Radio Holland », Amsterdam. Ces stations munies d'une installation à lampes thermoioniques ont en outre une installation à ondes amorties et sont aussi comprises dans le nombre indiqué sous II 1° b). — 13) Aucune station de bord n'étant la propriété de l'Administration des Télégraphes, ou exploitée par elle, cette indication ne peut être fournie. — 14) Exceptionnellement ces données ne peuvent être fournies cette année. — 15) Dont 4 à ondes entretenues modulées par une fréquence audible. — 16) Ondes amorties (éclateurs rotatifs). — 17) Dont 3 à ondes entretenues modulées par une fréquence audible.

**Pérou.** — 1) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières. — 2) Les tableaux statistiques pour l'année 1926 ne permettant pas la séparation des taxes, nous les indiquons globalement. Tandis que le trafic indiqué sous la rubrique V se rapporte seulement au service entre la terre et les navires et vice versa, dans la rubrique VII relative aux recettes nous avons inclus les taxes de service entre stations fixes.

**Siam.** — 1) Exercice du 1<sup>er</sup> avril 1927 au 31 mars 1928. — 2) 1 Baht = 100 Satangs = environ 2,27 francs-or.

**Somalie britannique.** — 1) Quoique la station soit ouverte à la correspondance avec les navires, ce service est pour ainsi dire nul. Cette station effectue essentiellement un service d'intercommunication et constitue une extension du réseau télégraphique. Il n'est pas possible d'établir les dépenses courantes de cette station, étant donné que tout le personnel est employé aux services postal, télégraphique et téléphonique en plus du service radiotélégraphique. — 2) Y compris le personnel des stations fixes de la Somalie britannique. — 3) Aucune indication ne peut être fournie.

**Suède.** — 1) L'Administration des Télégraphes possède, en outre, 5 stations fixes qui, généralement, ne sont pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des télégrammes avec d'autres stations fixes situées à l'étranger. — 2) Ce chiffre ne concerne que le personnel de l'Administration des Télégraphes. — 3) Bateaux-phares. — 4) Aucune indication ne peut être fournie. — 5) Ce chiffre ne se rapporte qu'à la station côtière appartenant aux Chemins de fer de l'Etat. — 6) Le chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord (au nombre de 255), que l'Administration des Télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires. — 7) Non compris les stations de bord appartenant à la Marine. — 8) Ce chiffre ne se rapporte qu'aux dépenses de l'Administration des Télégraphes. — 9) Dont 29 736 couronnes revenant à l'Administration des Télégraphes. — 10) Droits d'abonnement pour les stations de bord mentionnées dans la note 6) ci-dessus. — 11) L'Administration des Télégraphes possède, en outre, 7 stations fixes qui, généralement, ne sont pas ouvertes à la correspondance publique générale. Par l'intermédiaire de ces stations, il a été échangé des télégrammes avec d'autres stations fixes situées à l'étranger et avec des stations d'aéronef. — 12) Il y a, en outre, 1 station météorologique. — 13) Stations d'aéronef. — 14) Le chiffre ne se rapporte qu'aux stations de bord (au nombre de 268), que l'Administration des Télégraphes a données à louage aux propriétaires des navires. — 15) Dont 28 734 couronnes revenant à l'Administration des Télégraphes. — 16) Droits d'abonnement pour les stations de bord mentionnées dans la note 14) ci-dessus.

**Suisse.** — 1) 4 stations aéronautiques: Genève, Lausanne, Bâle et Dübendorf (Zürich) et une station fixe à Berne qui sert à la correspondance publique. Les stations sont exploitées par des entreprises privées et soumises au contrôle de l'Administration des Télégraphes. En outre, il existe une station militaire à Dübendorf-Kloten. La station de Berne est exploitée par la Marconi-Radio-Station S. A. à Berne. Cette station possède trois émetteurs dont deux d'une longueur d'onde moyenne et le troisième travaillant sur ondes courtes; elle communique avec Barcelone, Belgrade, Copenhague, Londres, Madrid et Varsovie. Personnel affecté à la Compagnie: 72 agents dont 10 appartenant à la Direction et au service d'Administration, 13 au service technique et 49 à l'exploitation. Nombre des télégrammes transmis et reçus: 467 517. Produit des télégrammes: 1 075 378 francs suisses. Dépenses d'exploitation: 598 225 francs suisses. Fonds social: 2 100 000 francs suisses. L'Administration suisse est intéressée dans l'entreprise. — 2) 5 stations fixes: Bâle, Berne, Dübendorf-Kloten, Genève et Lausanne, exploitées par des entreprises privées et placées sous le contrôle de l'Administration des Télégraphes. Les stations de Bâle, de Dübendorf-Kloten, de Genève et de Lausanne sont réservées à des services spéciaux (services aéronautique et météorologique, etc.). La station de Berne est ouverte à l'échange de télégrammes privés. Elle est exploitée par la Radio-Suisse S. A. à Berne. Cette station possède trois émetteurs dont deux utilisent des ondes de moyenne longueur et l'autre des ondes courtes; elle communique avec Barcelone, Belgrade, Copenhague, Londres, Madrid et Varsovie. Personnel affecté à la Compagnie: 79 agents dont 10 appartenant à la Direction et au service d'Administration, 20 au service technique et 49 à l'exploitation. Nombre des télégrammes transmis et reçus: 549 254. Produit des télégrammes: 979 051 francs suisses. Dépenses d'exploitation: 698 554 francs suisses. Fonds social: 2 100 000 francs suisses. L'Administration suisse est intéressée dans l'entreprise.

**Tchécoslovaquie.** — 1) Aucune indication n'a été fournie par le propriétaire de la station.

## Statistiques radiotélégraphiques comparatives de 1926 et 1927.

## Observations

**Territoires du Levant sous mandat français.** — <sup>1)</sup> Station exploitée par la Société Radio-Orient, 79 Boulevard Haussmann, Paris. — <sup>2)</sup> Aucune indication ne peut être fournie.

**Togo (Territoire sous mandat français).** — <sup>1)</sup> Recettes du trafic échangé avec les stations terrestres.

**Tonga (Iles).** — <sup>1)</sup> Le superintendant des Télégraphes et des Téléphones assure aussi le service de la station Nukualofa Radio. — <sup>2)</sup> Non compris les recettes afférentes au service entre points fixes avec Suva Radio, Apia Radio et Vavau. Ces recettes se montent à 604 livres sterling.

**Trinité et Tobago.** — <sup>1)</sup> Il n'est pas possible de fournir des indications quelconques sous ce titre, étant donné que les dépenses afférentes à l'exploitation radiotélégraphique sont confondues avec les dépenses générales occasionnées par le service de la t. s. f.

**Tripolitaine.** — <sup>1)</sup> Station appartenant à la Marine italienne. — <sup>2)</sup> La station est exploitée par le personnel de la Marine italienne. — <sup>3)</sup> Service entre stations côtières et stations fixes: 892 télégrammes représentant 13 045 mots.

**Tunisie.** — <sup>1)</sup> Stations de la Marine française. — <sup>2)</sup> Personnel de la Marine française.

**Union des Républiques Soviétistes Socialistes.** — <sup>1)</sup> Dont 6 stations réceptrices. — <sup>2)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'à 6 stations côtières. — <sup>3)</sup> Ces données se rapportent à 7 stations côtières — <sup>4)</sup> Les données concernant les stations côtières et de bord ne sont pas complètes.

**Yougoslavie.** — <sup>1)</sup> Ce chiffre ne se rapporte qu'aux stations côtières.

---

 NOTES.

Les Offices de l'Union qui ne sont pas désignés dans la présente statistique n'ont fourni aucun renseignement au Bureau international.

Les traits (—) signifient qu'aucun renseignement n'a été fourni au Bureau international, soit en raison d'impossibilités, soit parce qu'il n'y avait pas de renseignements à donner.